

MAUGES COMMUNAUTE

N°14 - Mai 2023

## Service Déchets

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Accueil téléphonique du lundi au vendredi

1 rue Robert Schuman - La Loge CS 60111 - Beaupréau 49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex

**T** 02 41 71 77 55 service-dechets@maugescommunaute.fr

Pour rester informé :

- Abonnez-vous à la newsletter de Mauges Communauté, en bas de la page d'accueil de maugescommunaute.fr
- Rejoignez-nous sur facebook!@maugescommunaute



# Rappel

En cas de déménagement, complétez le formulaire de déménagement disponible sur maugescommunaute.fr ou contactez le service au 02 41 71 77 55.



L'Èvre à Beaupréau / BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Madame, Monsieur,

Pour répondre aux nouvelles pratiques de consommation, mettre en œuvre les investissements nécessaires pour proposer un service adapté et amélioré, Mauges Communauté mène une politique ambitieuse en matière de réduction des déchets, parce que « Moins, c'est mieux ! ».

La trajectoire financière que nous avons fixé pour l'agglomération répond à cet objectif de réduire les déchets sur le territoire. Les efforts de chacun dans ses pratiques au quotidien permettent aujourd'hui d'approcher l'équilibre budgétaire. L'actualisation des tarifs à hauteur de 2,5 % pour 2023 est en dessous de la projection initialement prévue de 4,7 %.

Par le biais du Plan de prévention, plusieurs actions sont déjà mises en œuvre. Cette lettre est l'occasion de mettre en avant deux de ces actions. Tout d'abord, l'optimisation du réseau des déchèteries avec la création d'un nouveau site à Jallais / Beaupréau-en-Mauges pour améliorer les conditions de dépôt et la sécurité. Suivront la réhabilitation du site de Melay / Chemillé-en-Anjou et la création d'une nouvelle déchèterie à Saint-Germainsur-Moine / Sèvremoine. L'autre action mise n lumière concerne la mise à disposition de solutions de tri et de valorisation de vos biodéchets et restes alimentaires, pour vous quider dans vos pratiques.

Gilles PITON, Vice-président au Pôle Transition Écologique



# Le tri plus facile au quotidien!

L'emballage de la boucherie va dans le sac ou bac jaune avec les emballages ménagers ou dans le bac gris avec les ordures ménagères ? Et les plaquettes de médicaments ? Pour ne plus se tromper, une seule consigne, un seul réflexe : tous les emballages vont dans le sac ou le bac jaune !

Vous avez toujours un doute ? Deux outils simples d'utilisation et facilement accessibles sont disponibles pour vous accompagner dans votre geste de tri.

# Téléchargez le Guide du tri Citeo

L'application de l'éco-organisme Citeo vous aide dans le tri des emballages, des papiers et du verre en vous donnant les consignes de tri précises de votre commune, grâce à un partenariat avec le service Déchets. Elle vous permet également de géolocaliser les points de collecte à proximité et de mesurer l'impact environnemental de votre geste. La fonction géolocalisation de cet outil est bien utile sur votre lieu de vacances!

# Le Guide du tri sur maugescommunaute.fr

Accessible sur maugescommunaute.fr, via les accès rapides, l'outil Guide du tri, vous donne des informations complémentaires sur le tri des biodéchets, des déchets destinés aux dépôts en déchèterie ou encore sur le réemploi.

Vous ne trouvez pas le déchet que vous recherchez ? Utilisez le formulaire disponible à partir de cet outil pour obtenir plus d'informations et compléter les recherches possibles.



# Halte aux imbriqués

Qui n'a jamais imbriqué ses emballages pour gagner de la place dans son sac ou bac jaune? Une bouteille d'eau dans une boîte de gâteaux, un pot de yaourt dans une conserve... C'est malheureusement une fausse bonne idée qui impacte toute la chaîne de tri!

Après les collectes, les emballages ménagers recyclables sont déposés au centre de tri où des trieurs, aidés de machines, séparent les différents déchets en fonction de leurs matières. Les machines (trieurs optiques, électro-aimant...) reconnaissent automatiquement les matières des déchets et sont chargées de les trier de façon automatisée. Une bouteille d'eau dans une boîte de gâteaux ne sera donc pas détectée par ces technologies, elle finira avec les cartonnettes et ne sera jamais recyclée. Alors, pour que les emballages soient mieux valorisés, ne les imbriquez plus entre



# Une actualisation des tarifs

Perçue auprès de chaque foyer du territoire, la redevance incitative finance l'ensemble des charges liées à la gestion des déchets. Malgré l'effort collectif de réduction et de tri des déchets, les dépenses de fonctionnement du service sont soumises à des aléas non maîtrisables par la collectivité, comme par exemple l'inflation, les renouvellements des marchés publics, les marchés internationaux de vente de matériaux, les évolutions des soutiens de l'État, des taxes ou encore du carburant. De plus, le programme de mise aux normes du réseau des déchèteries nécessite un investissement de l'ordre de 13 M€ étalés sur plusieurs années.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire du service, une actualisation des tarifs à partir du 1er mai 2023 est nécessaire. Elle représente une hausse de 4,14 € en moyenne par an et par foyer, soit 0,35 € par mois.

### Comment fonctionne la redevance incitative?

#### LE FORFAIT D'ACCÈS AU SERVICE

#### LA PART INCITATIVE

Elle est liée au nombre de collecte de vos ordures ména-

gères et au nombre de dépôts en déchèterie au-delà des

9 passages par période de facturation inclus dans le forfait

Son montant mensuel est déterminé en fonction de votre équipement pour la collecte des ordures ménagères : un bac gris ou un badge pour accéder aux colonnes d'apport









Nombre d'ouverture de colonne ordures ménagères par an nombre de passages

en déchèterie par an

Les tarifs en vigueur au 1er mai 2023

#### LE FORFAIT D'ACCÈS AU SERVICE (tarifs TTC) (+)

Équipement	Montant mensuel
Badge	12,12 €
Bac 140 L	12,12 €
Bac 240 L	16,42 €
Bac 360 L	20,33 €
Bac 660 L	30,23 €
Bac 770 L	32,98 €
> 2 000 1	78.89 €

#### LA PART INCITATIVE (tarifs TTC)

• Les ordures ménagères

Si vous êtes équipé d'un bac, les tarifs par levée

Équipement	0 à 6 levées	7 à 12 levées	13 levées et +
Bac 140 L	4,18 €	4,93 €	5,42 €
Bac 240 L	7,69 €	9,04 €	9,94 €
Bac 360 L	11,08 €	13,03 €	14,34 €
Bac 660 L	19,58 €	23,03 €	25,33 €
Bac 770 L	22,14 €	26,05 €	28,65 €
> 2 000 L	62,07 €	73,03 €	80,33 €

Si vous êtes équipé d'un badge, les tarifs par ouverture :

0 à 18 ouvertures	19 à 36 ouvertures	37 ouvertures et +
1,39 €	1,63 €	1,80 €

• Les dépôts en déchèterie

0 au 9°	10° au 15°	16 passages
passage	passage	et plus
Inclus dans le forfait d'accès au service	6,14 €	9,22 €

Vous êtes un professionnel ? Vos dépôts sont facturés en fonction des flux et des volumes déposés, vous n'êtes donc pas contraint par les passages indiqués ci-dessus.

### Action 12 du Plan de Prévention

# Une nouvelle déchèterie à Jallais

Lancé en 2017, le programme de réhabilitation des déchèteries se poursuit et devrait s'achever en 2027. Après des travaux sur les sites existants de Saint-Laurent-des-Autels à Orée-d'Anjou et de Saint-Pierre-Montlimart à Montrevaultsur-Èvre, une nouvelle déchèterie verra le jour au premier trimestre 2024 à Jallais / Beaupréau-en-Mauges.

Les travaux débuteront en mai/juin de cette année pour une durée de 6 mois. Lorsque cette nouvelle déchèterie sera ouverte, celles de Bégrolles-en-Mauges, de La Poitevinière à Beaupréauen-Mauges et le site actuel de Jallais fermeront définitivement leurs portes.

# Pourquoi une nouvelle déchèterie?

Ce nouveau site, situé zone de la Pierre Blanche à Jallais / Beaupréau-en-Mauges, permettra :

- ▶ d'améliorer vos conditions de dépôts grâce à la présence de deux agents d'accueil, à des amplitudes d'ouverture plus étendues, aux dépôts des emballages en verre dans une benne, aux dépôts au sol des gravats, du bois et des végétaux, ou encore aux apports permanents de la ferraille quelle que soit la taille de l'objet.
- ▶ d'améliorer votre sécurité et celle des agents d'accueil,
- ▶ de réduire le vandalisme avec la mise en place de vidéoprotection,
- ▶ de répondre aux normes pour les Installations Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE),
- ▶ de vous réserver l'accès grâce à votre carte.

# Quels types de déchets y seront acceptés?

Vous pourrez y déposer les déchets habituellement collectés sur les déchèteries : bois, cartons, Déchets Diffus Spécifiques (DDS), Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, emballages en verre, gravats, huiles de vidange, mobilier, papiers, piles, plastiques durs, textiles, tout-venant et végétaux.

Grâce à la mise en place de nouveaux espaces de tri, vous pourrez également déposer les articles de sport et de loisirs, les articles de bricolage et de jardin, la ferraille, les jouets, les objets destinés au réemploi et le polystyrène.

#### Un site autonome en électricité

En lien avec Mauges Énergies, l'ensemble du bâtiment de la déchèterie sera équipé de panneaux photovoltaïques pour produire de l'énergie qui couvrira les besoins de fonctionnement électrique de la déchèterie. Le surplus produit sera proposé à la revente.



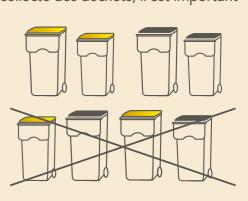
La future déchèterie de Jallais à Beaupréau-en-Mauges sera aménagée sur le même principe que celle de Saint-Pierre-Montlimart à Montrevault-sur-Èvre

# Des bacs bien positionnés pour une collecte assurée

Lorsque vos bacs sont regroupés avec ceux de vos voisins pour la collecte des déchets, il est important de respecter quelques consignes pour qu'ils soient collectés.

Les camions de collecte sont équipés d'une pince permettant de collecter deux bacs, contenants le même type de déchets, à la fois. Si vous positionnez votre bac à côté de ceux de vos voisins :

- veillez à ne pas les coller et espacez-les d'environ 20 cm pour faciliter leur prise en charge et éviter de les endommager,
- vous disposez de deux bacs ? Un gris pour les ordures ménagères et un jaune pour les emballages ménagers recyclables, regroupez les bacs par couleur, c'est-à-dire les bacs emballages d'un côté et les bacs ordures ménagères de l'autre. Si les bacs sont mélangés, ceux positionnés au milieu ne pourront pas être collectés.







#### Action 19 du Plan de Prévention

# Triez et valorisez vos épluchures et restes de repas

Sur le territoire de Mauges Communauté, 85 %\* des foyers trient et valorisent leurs épluchures et restes alimentaires via les pratiques du compostage ou du lombricompostage. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les habitants devront avoir accès à une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables. Zoom sur les solutions mises à votre disposition.

# Vous avez un jardin

Mauges Communauté propose de vous mettre à disposition un composteur de 345 L à installer dans votre jardin, moyennant une participation financière unique et définitive de 15 €.

# Vous n'avez pas de jardin

Le compostage est aussi possible sans jardin avec 2 solutions :

- ▶ le lombricompostage : vous pouvez vous procurer un lombricomposteur de 50 L et des vers de compost auprès du service déchets de Mauges Communauté moyennant une participation financière unique et définitive de 10 €.
- ▶ le compostage partagé : c'est une aire de compostage gérée par plusieurs personnes sur un espace commun. Les participants assurent les dépôts de leurs biodéchets jusqu'à cette aire et participent à la gestion du site. Ils peuvent récupérer le compost obtenu pour l'entretien de leurs plantes en pot ou pour les massifs des espaces verts situés à proximité. Vous souhaitez mettre en place une aire de compostage partagé près de chez vous ? Contactez Jérôme Jamin, maître composteur à LABEL VERTe, entreprise spécialiste du compostage partagé mandatée par Mauges Communauté pour vous aiguiller.

Le **compostage** et le **lombricompostage** sont des processus de transformation de la matière organique (végétaux, épluchures de légumes...) par des micro-organismes (bactéries, champignons, vers de terre...) en présence d'air et d'eau. Ces techniques permettent d'obtenir un produit comparable à l'humus : le compost, utilisable comme engrais pour le jardin.

## Vous êtes un professionnel

Le compostage autonome est une pratique réservée aux professionnels des métiers de bouche, de la restauration commerciale et de la restauration collective.

LABEL VERTe a également été missionnée par Mauges Communauté pour accompagner les professionnels pour évaluer leur gisement, déterminer la solution la plus adaptée, former le personnel et suivre le processus tout au long du cycle de compostage. Suivant certains critères, Mauges Communauté finance une étude de faisabilité, une partie du matériel et de l'accompagnement.



Le compostage et le lombricompostage permettent de réduire de 30 % la quantité de déchets de votre poubelle!

# Compostage partagé, elle vous dit tout!



Natacha PATÉ, référente du site situé au Parc du Château à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges

#### Pourquoi pratiquez-vous le compostage partagé?

J'ai récemment emménagé à Beaupréau où j'occupe un appartement. Ne pouvant pas composter mes restes alimentaires, ils finissaient malheureusement avec mes ordures ménagères. J'ai contacté le service déchets qui m'a suggéré l'idée de déployer un site de compostage partagé. J'ai tout de suite été partante, notamment pour me permettre de rencontrer du monde. En tant que nouvelle habitante de la commune, c'était un challenge! D'autres personnes motivées se sont ensuite manifestées. Nous avons été accompagnés et formés par LABEL VERTe et nous sommes aujourd'hui deux référents sur le site.

#### Comment sont organisés les dépôts ?

Une dizaine de personnes dépose des biodéchets lors de permanences de 30 minutes organisées les mercredis et vendredis, et en hiver, le samedi matin. Sur ces temps, les habitants apportent leurs restes alimentaires, nous mélangeons le compost, ajoutons de la matière sèche et entretenons le site. Nous envisageons d'équiper les bacs de cadenas pour que les utilisateurs puissent y accéder de façon autonome après avoir évidemment reçu tous les conseils de bon usage du site.

#### Quels bénéfices en tirez-vous ?

Beaucoup! J'avais 3 objectifs au départ: la protection de l'environnement, la réduction de ma facture de déchets et le lien social. Ce dernier est plus qu'atteint, des amitiés sont nées et il y a une véritable entraide et du partage entre nous. Je m'y retrouve dans mon rôle de référente, l'organisation est simple et les missions peu chronophages.